

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AOUT 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 01 août à 20 h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard CHAIGNEAU, Maire.

Nombre de membres : 11

Nombre de votants : 10

Date convocation : 24 juillet 2024

Présents : M. CHAIGNEAU Bernard, M. MICHAUD Laurent, Mme DUCROCQ Marie-Claude, Mme YONNET Nadine, Mme SEYNAT Jocelyne, M. VIAUD Philippe, M. YONNET Michel, Mme MACHEFERT AUBERGEON Nelly.

Absent : Mme NATHIER Véronique.

Excusés avec pouvoir :

M. TARDÉ Frédéric donne procuration à M. MICHAUD Laurent

M. NATUREL Patrick donne procuration à Mme DUCROCQ Marie-Claude

Secrétaire de séance : M. YONNET Michel

Quorum : M. le Maire indique que le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Il proclame la validité de la séance.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 18 avril 2024
2. Bornage pour acquisition d'une parcelle de terrain en vue de reculer la stèle du 22 juillet 1944
3. Travaux école et travaux de voirie
4. Informations sur une demande de mise à disposition de l'adjoint technique
5. ALSH : Inondation suite à une fuite d'eau
6. Collecte des déchets, études des eaux pluviales
7. Questions diverses

1) Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 18 avril 2024.

2) Acquisition d'une portion de parcelle de terrain cadastrée ZH 2 dénommée « le champ du Moulin »

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de déplacer la stèle afin d'améliorer l'espace dédié à la cérémonie du 22 juillet 1944. Pour ce faire il convient d'acquérir une portion de parcelle de terrain d'environ 50 m2 cadastrée ZH2. Un bornage sera réalisé par le géomètre.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à la réalisation l'acquisition de la parcelle.

3) Point sur les travaux de voirie

Des travaux de voirie sont nécessaires au lieu-dit « La Rigaudière ». En effet, plusieurs Nids de poule doivent être rebouchés. L'entreprise PAPIN proposera 3 devis dès le mois de septembre 2024.

4) Demande d'information sur la disposition des fonctionnaires

L'agent technique en charge des espaces verts et de l'entretien des bâtiments communaux a sollicité Monsieur le Maire pour une éventuelle demande de disponibilité. Il s'agit d'une position

administrative permettant à un fonctionnaire titulaire de suspendre son activité professionnelle pendant une durée variant selon les motifs. Le fonctionnaire est alors placé hors de son administration ou service d'origine. Le service juridique du Centre de Gestion 17 a informé la commune sur ce dispositif. Une note synthétique sera adressée aux membres du conseil municipal pour information.

Par ailleurs, Monsieur le Maire propose l'achat d'un broyeur pour accotements afin de faciliter le travail de l'agent technique. Cet investissement serait inscrit au budget 2025.

Approbation des membres présents.

5) ALSH : Inondation suite à une fuite d'eau

Une fuite a occasionné un dégât des eaux important à l'ALSH. Une déclaration de sinistre a été effectuée auprès de Groupama et une expertise permettra d'évaluer le sinistre.

6) Collecte des déchets, Eaux pluviales

Les nouveaux calendriers de collecte des déchets millésime 2025 sont en cours de réalisation par le service communication de la CDA. Le conseil municipal se porte volontaire pour distribuer les calendriers aux administrés au mois de décembre.

Concernant les eaux pluviales, une réunion avec la commune de Saint Georges des Coteaux et le cabinet NCA est prévue le 19 août 2024 à 9h30 pour aborder les problèmes d'inondations récurrents sur la commune et trouver une solution pour y remédier.

7) Questions diverses

Dans le cadre du schéma départemental de défense contre l'incendie (DECI), un rendez-vous avec M. MAZIERE de la Régie des Eaux 17 est prévu le 6 août 2024.

Le Maire,
Bernard CHAIGNEAU

Le secrétaire de séance,
Michel YONNET



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Yonnet', is written over the text of the secretary of the meeting.